

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers
élus :
15

Séance du 31 JANVIER 2020 à 18H00

Sous la présidence de M. Alain MARCHETTO, Maire

Conseillers en fonction :
15

Présents :
14

Présents :

M.MARCHETTO	M. GERHARD	Mme WEYLAND
M. ROTH		Mme SCHOWING
M. KAMP	Mme BON	M. JAZBINSEK
Mme WOLFF	M. SCHAER	Mme DAMAND
M. GUYOT	Mme NANTERN	Mme MALINI

Nombre de procurations :
1

Absents excusés : Mme HOUEE (*procuracion donnée à Mme WEYLAND*)

Secrétaire de séance : Mme WOLFF

1. VEHICULE ELECTRIQUE UTILITAIRE – ACQUISITION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil son choix de procéder à l'achat d'un véhicule électrique par délibération du 10/12/2019 en remplacement du véhicule utilitaire « Berlingo Citroën » actuellement affecté au service technique communal.

Il présente les devis obtenus des constructeurs Renault et Peugeot ainsi que la prestation de sérigraphie proposée par JLCOM (Forbach).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE :

- ⊕ D'acquérir le véhicule utilitaire électrique **Kangoo ZE** Renault MILLAUTO (St-Avold) pour un montant, bonus écologique déduit, estimé à **18577.76 € HT**;
- ⊕ De procéder à la sérigraphie aux couleurs de la Commune par JLCOM (Forbach) pour 195€HT.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents.

2. SERVICE PERISCOLAIRE – CONVENTION 2020 AVEC L’OPAL

Le Maire rappelle que cette convention, à l’instar de la précédente, porte sur l’organisation du service d’accueil périscolaire avec mise à disposition des locaux et du personnel communal et participation de la Commune à l’équilibre du budget de fonctionnement du service.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l’unanimité,

DECIDE de contractualiser par voie de **convention avec l’OPAL (Strasbourg) pour la mise en œuvre du service d’accueil périscolaire du 01/01/2020 au 31/12/2020.**

AUTORISE le Maire à signer les documents relatifs à cet engagement.

3. SUBVENTION SORTIE SCOLAIRE CLASSE DE MER NOIRMOUTIER 24 AU 30 MAI 2020

Le Maire fait part au Conseil Municipal des demandes de subventions pédagogiques émises par l’École.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l’unanimité, d’attribuer la subvention suivante :

Organisme	Nature	Objet	Montant attribué
École le Marronnier	École	Classe de mer Noirmoutier 24-30 mai 2020 Classes CM1/CM2	<u>50€/élève participant</u>

4. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le Maire fait part au Conseil Municipal des demandes de subventions émises par des tiers auprès de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, d’attribuer la subvention suivante :

Organisme	Nature	Objet	Montant attribué
Cercle Saint Eloi Basketball Folkling	Association	Subvention de fonctionnement 2020	<u>5 000€</u>

Mrs ROTH et GUYOT, membres du Comité de l’Association, n’ont pas pris part au vote.

Vote : Abstentions (2) Pour (13)

DIVERS :

Points d'information et/ou non soumis au vote :

- Le Maire rappelle qu'ont été récupérées 2 cabines téléphoniques hors d'usage pour en faire des « Boîtes à livres » à Folkling et Gaubiving, elles vont être sérigraphiées.
- Soirée Théâtre et remise de prix maisons fleuries le 18/01/2020 : une centaine de personnes présentes.
- Réunion d'information « Participation Citoyenne » le 29/01/2020 : une quarantaine de personnes présentes.
- Opération « Brioches de l'Amitié » : 2247€ de recettes sur Folkling Gaubiving.
- Le Maire sollicite la présence de 3 personnes par tranche horaire pour la tenue des bureaux de vote les 15 et 22 mars 2020 (municipales).

Le Maire
Alain MARCHETTO